



CREUSE GRAND SUD
Communauté de Communes



DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2021 – 099

Séance du 28 juillet 2021

ADHESION A L'ASSOCIATION MEF23 2021

L'an deux mille vingt et un, le 28 juillet à 18 heures, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 6 juillet 2021.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Céline COLLET-DUFAYS et Valérie BERTIN et Messieurs Denis PRIOURET, Philippe ESTERELLAS, Alain DETOLLE, Alex SAINTRAPT, Didier TERNAT et Claude BIALOUX.

ETAIENT EXCUSES : Jean-Luc LEGER et Laurent LHERITIER

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

La communauté de communes adhère à l'association MEF23, Maison de l'Emploi et de la Formation. Considérant l'intérêt certain de cette adhésion pour la collectivité, au titre de la compétence développement économique, il apparaît opportun d'adhérer à cette association pour l'année 2021. Le montant de la cotisation 2021 s'élève à 4 659 € pour 12 026 habitants, ce qui a été prévu au budget.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE d'adhérer à l'association MEF23 pour l'année 2021 et de lui verser la cotisation afférente d'un montant de 4 659,00 €.**

Ainsi fait et délibéré le 28 juillet 2021 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le **13 AOUT 2021**
PUBLIEE le

La Présidente,
Valérie BERTIN

